

[La cgt](http://cgt.fr/Le-gouvernement-impose-un-budget-de-casse-du-service-public-au-detriment-des.html)<http://cgt.fr/Le-gouvernement-impose-un-budget-de-casse-du-service-public-au-detriment-des.html>

Pôle Emploi

Le gouvernement impose un budget de casse du service public au détriment des droits des privés d'emploi !

mercredi, 20 décembre 2017

La CGT s'oppose à la baisse de la participation de l'État et a voté contre le budget de Pôle Emploi lors du conseil d'administration du 19 décembre 2017. D'autres organisations syndicales se sont abstenues, signe d'énervement, tandis que le Medef approuvait.

Le gouvernement sabre de 50 millions d'euros les moyens alloués à Pôle Emploi, ce qui va se traduire par la suppression de près de 1200 postes dont 300 CDI et des contrats aidés. À la place, 3200 contrats de services civiques seront conclus : Pôle Emploi va donc détruire des emplois de personnels qualifiés pour créer de la précarité ! Bel exemple de double langage du gouvernement au moment où s'ouvre la « concertation » sur une réforme de l'assurance chômage.

La CGT entend y défendre notamment une amélioration du service rendu aux demandeurs d'emploi et empêcher le durcissement des sanctions à leur encontre.

Le service public de l'emploi a besoin d'un développement : Pôle emploi est en sous-effectif et les personnels en souffrance. Les salariés de Pôle emploi revendiquent de pouvoir faire correctement leur travail pour répondre aux salariés privés d'emploi dont moins de la moitié est indemnisée.

Ceux-ci ne demandent qu'à travailler et refusent d'être stigmatisés. Ils et elles veulent être indemnisés correctement.

La CGT affirme que la prochaine réforme de l'assurance chômage doit être l'occasion de renforcer les droits des chômeurs et donc le service public de l'emploi.

Montreuil, le 20 décembre 2017
